

Procès-verbal du conseil d'établissement  
Polyvalente des Monts  
Séance tenue le mardi 8 juin 2021, à 19 h  
Visioconférence

**1. Mot de bienvenue, ouverture, présences et quorum**

Présences :

Mme Manon Roy - parent  
Mme Mélissa Gosselin – parent  
M. Gabrielle Gélinas - personnel enseignant  
Mme Lyne Grégoire - personnel enseignant  
Mme Stéphanie Leclerc - directrice  
M. Stéphan Schwab - président  
M. Antoine Le Siège, élève  
M. Alexandre Simard - vice-président  
M. Benoît Pigeon- parent  
M. Érick Lapointe - personnel enseignant  
M. Mathieu Cavanagh - personnel soutien  
M. Réjean Bondu – personnel professionnel

Absences :

Mme Mylène Audet, personnel professionnel  
Mme Odrée Dionne-Fournelle, membre de la communauté  
Mme Geneviève Mercier - parent  
M. Stéphane Billard - parent  
M. Arthur Schwab, élève  
M. Yves Lamarche, membre de la communauté

Monsieur Stéphan Schwab souhaite la bienvenue aux membres, il déclare la séance ouverte à 19h04.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Gabrielle Gélinas d'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
**CE2021-0608-01**

**3. Approbation du procès-verbal de la séance du 25 mai 2021 et suivis**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Mélissa Gosselin d'APPROUVER le procès-verbal du 25 mai 2021 tel que présenté.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**  
**CE2021-0608-02**

**4. Parole au public**

Aucun public.

**5. Informations de la direction**

**5.1 COVID-19**

Les élèves ont pu se faire vacciner les 7 et 8 juin 2021.

En tout, 278 élèves ont pu être vaccinés en milieu scolaire et 268 l'ont été avec leur parent.

Nous sommes en fin d'année scolaire et nous avons eu de nouveaux ajustements des mesures sanitaires, comme le masque de procédure qui n'est plus requis en classe et sur le terrain de l'école à l'extérieur mais seulement dans les espaces communs.

## 5.2 Autres informations

La cérémonie des finissants de la 5<sup>e</sup> secondaire aura finalement lieu le 22 juin 2021.

Une journée de grève des professionnels a eu lieu le 9 juin 2021. Tout s'est bien déroulé.

Une courte analyse de la réussite des élèves a été faite afin d'anticiper la fin d'année scolaire. Malgré le fait que plusieurs évaluations doivent être réalisées par les élèves d'ici le 23 juin, notre taux de réussite, considérant le contexte, devrait être très bon.

## 6. Informations du conseil des élèves

---

Aucune information.

## 7. Informations du comité de parents

---

Monsieur Alexandre Simard fait le bilan.

Il y a eu deux comités de parents depuis la dernière séance.

Le président du CA, Monsieur Martin Chrétien, a cédé ses fonctions puisque la présidence lui demandait trop de temps. Un autre parent a été nommé comme président du CA, Monsieur Martin Barbeau remplace donc Monsieur Martin Chrétien.

Le rapport sur la sécurité routière autour de la Polyvalente des Monts sera présenté au CA au courant de cette semaine.

Concernant les programmes régionaux, un comité a été formé sur le CA, deux rencontres sur les programmes régionaux ont eu lieu. Monsieur Alexandre Simard sollicite l'équipe-école de la Polyvalente des Monts à donner des arguments positifs sur les bienfaits de l'ODA en lien avec la motivation des élèves et le fait qu'elle soit un programme régional. Le comité de parents souhaite donc que l'équipe-école soit consultée. Madame Gabrielle Gélinas interpellera les membres du comité de l'ODA.

## 8. Frais exigés aux parents 2021-2022 - Ajustements

---

Des documents sont déposés pour approbation, présentant quelques ajustements à la suite des choix de tâche des enseignants.

*ATTENDU* que le conseil d'établissement approuve les ajustements des frais exigés aux parents pour l'année scolaire 2021-2022 proposés par la direction;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Benoit Pigeon d'APPROUVER les ajustements des frais exigés aux parents pour l'année scolaire 2021-2022 tels que présentés.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ  
CE2021-0608-03**

*ATTENDU* que le conseil d'établissement approuve les ajustements des fournitures scolaires pour l'année scolaire 2021-2022 proposés par la direction;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lyne Grégoire d'APPROUVER les ajustements des fournitures scolaires pour l'année scolaire 2021-2022 tels que présentés en spécifiant que le cadenas en éducation physique est facultatif.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ  
CE2021-0608-04**

## 9. Résultats du sondage sur la mobilité active

---

Un document est déposé pour information par la direction.

Il y a eu 148 répondants au sondage sur la mobilité active effectué auprès des élèves.

Il en résulte que nous devrions faire des représentations à la Ville de Ste-Agathe-des-Monts concernant la sécurité aux abords de notre école afin de rendre plus attrayante la mobilité active par nos élèves.

C'est un sujet qui mérite qu'on s'y attarde et qui doit être plus approfondi. À cet effet, Monsieur Réjean Bondu mentionne que l'école est prête à faire un virage vert (exemple : poubelles à trois voies).

Le sondage a dû être fait rapidement puisque les délais étaient courts entre la dernière rencontre du conseil et celle-ci.

Après discussion, un sous-comité du conseil d'établissement sur la mobilité active sera formé en octobre 2021 afin de prendre le temps de bien analyser la situation.

## 10. Suivi rapport de la firme en sécurité routière

---

Madame Mélissa Gosselin, Monsieur Benoit Pigeon, Monsieur Stéphan Schwab ainsi que Madame Stéphanie Leclerc étaient présents à la rencontre. Les membres du comité sécurité-débarcadère ont eu une heure pour prendre connaissance du rapport de la firme d'experts.

La firme a considéré plusieurs éléments suggérés par le comité.

Il ne faudra pas oublier la section pour stationner les scooters.

La directrice générale de la municipalité de Sainte-Agathe-des-Monts ainsi que les directeurs général et adjoint du CSSL ont présenté le rapport de la firme en sécurité routière et les travaux qu'ils effectueront.

Le rapport est très exhaustif et les engagements seront très significatifs de la part du CSSL et de la municipalité de Sainte-Agathe-des-Monts pour les deux prochaines années. Les deux paliers arrimeront les travaux avec la même firme d'entrepreneurs.

Le système de détection des piétons sur les autobus est à venir.

Le rapport est disponible sur le site du CSSL.

## 11. Adoption du budget 2021-2022

---

Madame Isabeau Goyette présente le budget initial.

ATTENDU les frais proposés par la direction de l'école dans le cadre du processus budgétaire 2021-2022;

ATTENDU que ces factures respectent la *Politique relative aux contributions financières exigées des parents et des élèves du Centre de services des Laurentides*;

ATTENDU que les factures-élèves détaillées seront présentées au CE du 25 mai 2021;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Benoit Pigeon

Et RÉSOLU que le conseil d'établissement approuve la proposition des factures-élèves, lesquelles devront être prise en considération dans le cadre de l'adoption du budget de l'école 2021-2022.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**  
**CE2021-0608-05**

Concernant les règles de transférabilité du budget initial 2021-2022;

ATTENDU que le conseil d'établissement et la direction de l'école Polyvalente des Monts doivent respecter les règles de transférabilité du Centre de services scolaire des Laurentides;

ATTENDU QU'il est nécessaire de permettre à la direction de gérer le budget de façon efficace;

ATTENDU QUE le budget de l'école Polyvalente des Monts maintient l'équilibre budgétaire;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réjean Bondu

et RÉSOLU que la règle de transférabilité suivante soit adoptée :

Permettre à la direction de faire les transferts budgétaires entre les postes apparaissant au budget 2021-2022 et d'en rendre compte à tous les trois mois au conseil d'établissement.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ  
CE2021-0608-06**

## **12. Reddition de compte budget annuel du conseil d'établissement**

---

Le budget de départ était de 1 200 \$.

Actuellement, il y a un solde de 1 148 \$.

Un montant de 1 148 \$ sera donné aux finissants afin d'aider à payer des frais collectifs reliés à l'activité de fin d'année des finissants.

Il est PROPOSÉ par Madame Gabrielle Gélinas de confier l'argent pour une mesure collective aux enseignants responsables de l'organisation de l'activité des finissants.

## **13. Rapport annuel**

---

Le rapport annuel est présenté par Monsieur Stéphan Schwab, président du conseil d'établissement.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Manon Roy d'APPROUVER le rapport annuel 2020-2021 du conseil d'établissement.

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ  
CE2021-0608-07**

## **14. Sujets divers**

---

Il n'y a pas de sujets divers.

## **15. Levée de l'assemblée**

---

Madame Gabrielle Gélinas propose la levée de l'assemblée à 20h46.

---

Stéphanie Leclerc  
Directrice

---

Stéphan Schwab  
Président du Conseil d'établissement